

DEGRIPPANT DL 08

DÉGRIPPANT LUBRIFIANT ANTICORROSION POUR PIÈCES ET ENSEMBLES MÉCANIQUES USAGE PROFESSIONNEL

DEGRIPPANT DL 08 est une préparation pour utilisation professionnelle à base d'une combinaison de fonctions pénétrantes et lubrifiantes avec additifs anticorrosion dans les fluides d'applications.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

| | |
|-----------------------|---|
| Etat physique | : LIQUIDE |
| Masse volumique | : 830G/L +/- 20G/L |
| Réaction chimique | : NEUTRE |
| Couleur | : AMBRE |
| Odeur | : CARACTERISTIQUE DE SOLVANT |
| Point d'éclair | : 65°C AFNOR COUPE FERMEE |
| Inflammabilité | : POINT ECLAIR SUPERIEUR A 21°C ET INFERIEUR A 55°C |
| Rigidité diélectrique | : <20000 VOLTS NF EN 60156 |
| Tension superficielle | : 30 DYNES / CM |

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

DEGRIPPANT DL 08 pénètre et se diffuse rapidement dans les dépôts oxydés, les calamines et autres résidus présents sur filetages et écrous.

DEGRIPPANT DL 08 lors du démontage des matériels, **évite la détérioration** des filets, boulons, écrous des pièces et ensembles mécaniques bloqués.

DEGRIPPANT DL 08 grâce à son pouvoir hydrophobe et effet dewatering, il **chasse l'humidité** et **limite la reprise de l'oxydation**.

DEGRIPPANT DL 08 laisse sur les surfaces traitées un **film lubrifiant protecteur** actif à température ambiante, évitant ainsi la détérioration des articulations, etc...

| | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Equipements et outils d'atelier, mandrins, perceuses, machines-outils • Matériels de manutention • Engins de levage • Glissières, tringleries, câbles, guides • Convoyeurs, roulements • Serrures, charnières, huisseries • Boulons, écrous, vis, goupilles • Rotules, axes, bagues, pivots • Equipements électromécaniques, automatismes, portails • Robinetterie • Horloges, parcmètres, commutateurs • Vannes automatiques • Matériels et engins de chantier • Installations d'étiquetages, de conditionnements • Distributeurs automatiques • Machines agricoles, tracteurs, chaînes, manilles, etc... | <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de mécaniques • Automobiles, garages, transports • Ateliers d'usinage • Compagnies d'électricité • Services de dépannages • Electromécaniciens • Entreprises de forages terrestres ou maritimes • Plombiers • Chauffagistes • Serruriers • Entreprises du bâtiment • Travaux publics • Ateliers municipaux • Stations d'épurations et de traitements des eaux • Industries agroalimentaires • Agriculture, élevages • Marine, bateaux de transports ou de pêches, etc... |
|---|---|

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- S'utilise à **l'état pur** et **à froid**, au pinceau, à la burette, en pulvérisation directe ou par immersion des pièces et ensembles mécaniques.
- Laisser pénétrer dans les parties bloquées.
- Renouveler l'application sur les surfaces fortement oxydées si nécessaire.

| |
|---|
| DEGRIPPANT |
| PROTECTEUR DIÉLECTRIQUE |
| HYDROPHOBE |
| « REPOUSSEUR D'EAU - EFFET DEWATERING » |
| LUBRIFIANT |
| PROTECTEUR ANTI-CORROSION |



RECOMMANDATIONS



H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau.

P331 NE PAS faire vomir.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Observer les précautions de sécurité.

Conserver hors de la portée des enfants.

Ne pas pulvériser en présence de flamme ou de matériaux incandescents.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

En cas de contact avec les yeux ou la peau laver immédiatement et abondamment à l'eau claire.

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.